

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « M&J Inv España 2025 » du contrôle exclusif de la société « Ficosa International, SA »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur** : « M&J Inv España 2025 »;
- **La cible** : « Ficosa International, SA ».

**Nature de l'opération**

- Acquisition du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés :**

- Marché de la production et de la commercialisation de systèmes de vision et de sécurité pour les secteurs automobile et de la mobilité.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 05 janvier 2026.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « M&J Inv España 2025 » de la société « Ficosa International, SA », à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y afférents.

« M&J INV España 2025 » est une société de droit espagnole constituée le 27 juin 2025, ayant son siège social à Gran Vía Carlos III, 98, 5<sup>a</sup>, Barcelone, et titulaire du numéro d'identification fiscale (N.I.F.) B-22.665.962. Il s'agit d'un véhicule d'investissement détenu en totalité par M. Javier Pujol, dédié aux besoins de la présente opération.

« Ficosa International, SA » est une société anonyme de droit espagnol, immatriculée au Registre du Commerce de Barcelone sous le numéro A08420689, et ayant son siège social à Gran Via Carlos III, 98, 5<sup>a</sup>, Barcelone, Espagne. Il s'agit de la société holding du groupe Ficosa, spécialisé dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de systèmes avancés de vision, de sécurité, de connectivité et d'efficacité pour les secteurs automobile et de la mobilité.

Fait à Rabat, le 25 décembre 2025